



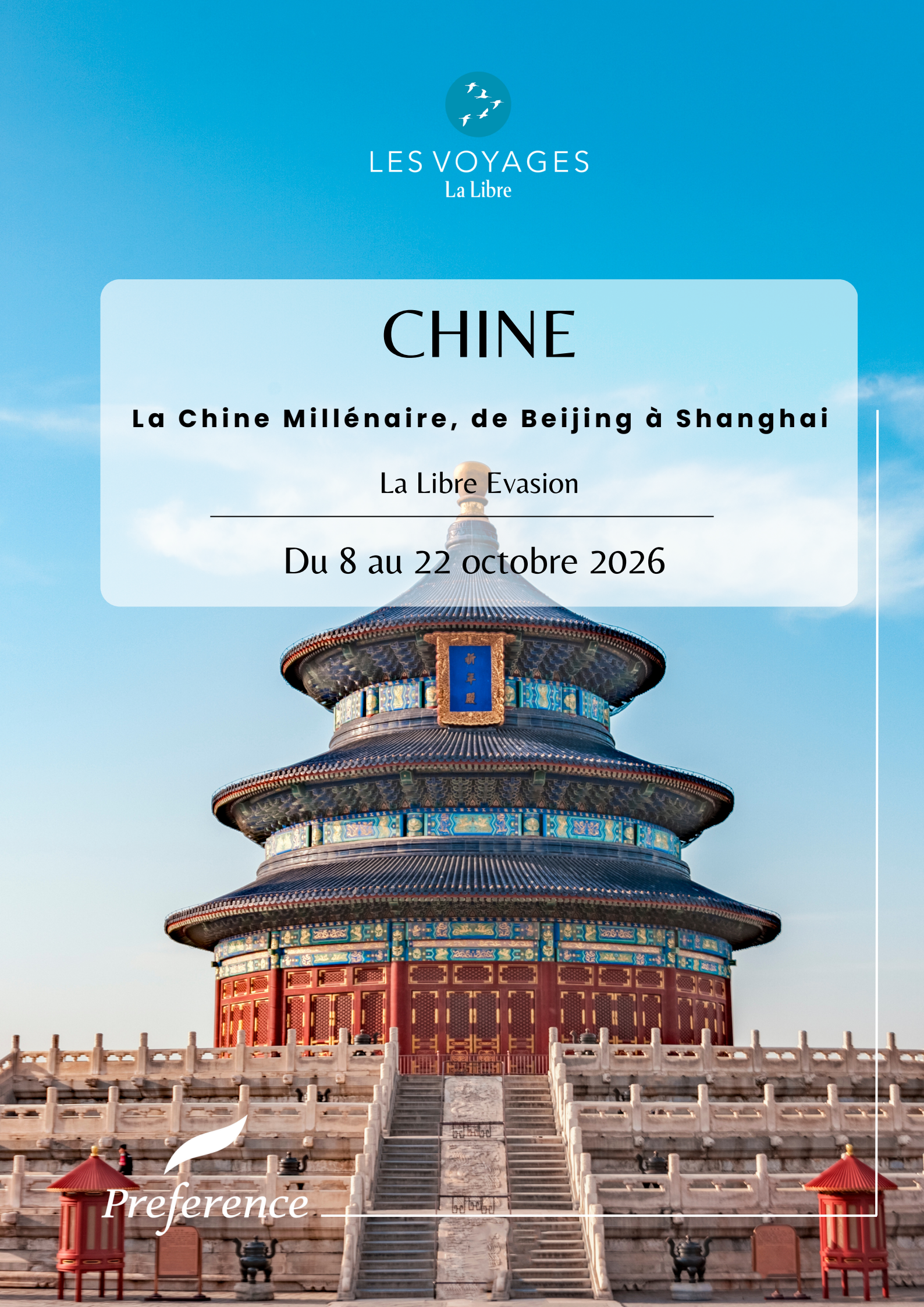
LES VOYAGES
La Libre

CHINE

La Chine Millénaire, de Beijing à Shanghai

La Libre Evasion

Du 8 au 22 octobre 2026



Preference

LA CHINE MILLÉNAIRE, À LA DÉCOUVERTE DES DYNASTIES

Ce voyage d'exception vous mène au cœur d'une Chine fascinante, entre héritage impérial, paysages emblématiques et métropoles d'avant-garde. De Beijing et ses sites majestueux, vous rejoignez Xi'an, berceau de la Route de la Soie et gardienne de la célèbre Armée de terre cuite. Vous poursuivez ensuite vers Guilin, où les reliefs karstiques dévoilent des panoramas parmi les plus emblématiques du pays, avant de retrouver à Suzhou, l'élégance intemporelle des jardins classiques. Votre itinéraire s'achève à Shanghai, capitale du futur et symbole éclatant de modernité.

Conçu avec soin, ce programme inclut également la découverte de l'une des plus belles sections de la Grande Muraille de Chine, offrant une immersion privilégiée dans un patrimoine historique d'exception. Un ensemble d'expériences culturelles raffinées, d'hébergements qualitatifs et de moments d'évasion pour une découverte sereine et inspirante.

LES POINTS FORTS DE CE VOYAGE

EXPERIENCE UNIQUE

*Une croisière parmi les pains de sucre emblématiques de Guilin
Deux soirées-spectacles révélant la richesse des arts vivants chinois*

TRANSPORT

Vols directs avec la compagnie aérienne Hainan Airlines

ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles par La Libre / Preference

VISITES

Un voyage incluant des visites incontournables de sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, comme la muraille de Chine, l'armée de terre cuite et les jardins de Suzhou

LOGEMENT

Des hôtels 4/5* soigneusement sélectionnés*

PRIX PRESTO

Un prix préférentiel (- 300€) pour toute inscription avant le 31/05 soit : 5.495 € par personne



CARTOGRAPHIE



VOTRE PROGRAMME

JEUDI 8 OCTOBRE

BRUXELLES ✈ BEIJING

En début d'après-midi, départ de Bruxelles Zaventem à destination de Beijing (Pékin) **avec un vol direct** à bord de la compagnie aérienne Hainan Airlines.

VENDREDI 9 OCTOBRE

✈ BEIJING

Tôt le matin, arrivée à **Beijing**, capitale de la République Populaire de Chine, dont l'histoire ne débute réellement qu'en 1215 avec l'arrivée sanglante du célèbre Gengis Khan, qui en fit la capitale de son empire.

C'est sous la dynastie Ming, en 1421, qu'elle fut baptisée Beijing, la « Capitale du Nord » et qu'elle devint le siège central du gouvernement. Même si la modernité frappe un peu plus chaque jour à sa porte, Beijing demeure une « ville-musée », comme en atteste la richesse de son patrimoine historique. Ville moderne et impériale, à la fois austère et pleine de charme, elle est le centre culturel et administratif de la Chine.

Formalités d'immigration.

Transfert et installation à l'hôtel **Grand Mercure Beijing Central 4*** (3 nuits).

Temps libre pour vous reposer des fatigues du voyage.

Déjeuner dans un restaurant local.

Dans l'après-midi, découverte du **temple des Lamas**.

Ce temple, en réalité une lamaserie, est l'ancien palais de l'Éternelle Harmonie, qui appartient à l'empereur Yongzheng (1723-1735) jusqu'à son accession au trône. L'occupation de ces lieux par les lamas se produisit en 1732. Elle fut d'abord partielle, car l'empereur y conservait un appartement (aujourd'hui disparu). Au temps de sa splendeur, au 18^e et 19^e siècle, le monastère hébergea jusqu'à 300 lamas tibétains, mongols et manchous.

Ensuite, visite extérieure du **Stade National de Pékin**, également surnommé "le Nid d'Oiseau" pour son architecture.

Le stade national de Pékin fut construit à l'occasion des jeux olympiques d'été 2008. L'enceinte fut la pièce maîtresse des constructions olympiques et abrita plusieurs épreuves phares des olympiades. Aujourd'hui, il est toujours utilisé pour des compétitions sportives mais également pour des événements culturels nationaux et internationaux.

Dîner et nuitée à l'hôtel.





SAMEDI 10 OCTOBRE

BEIJING

Petit déjeuner à l'hôtel.

Le matin, **visite de la grande muraille de Mutianyu**. La montée se fait en téléphérique et la descente à pied.

Mutianyu est l'une des portions les plus harmonieuses et les mieux restaurées de la Grande Muraille, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Son tracé sinueux épouse les crêtes montagneuses, offrant des panoramas spectaculaires dans un cadre plus calme et moins fréquenté que les sections les plus touristiques. Les remparts larges, les tours de guet rapprochées et l'environnement naturel en font un lieu idéal pour apprécier la grandeur de l'ouvrage tout en profitant d'une atmosphère sereine.

Déjeuner dans un restaurant local.

Dans l'après-midi, découverte du **palais d'été**, véritable chef-d'œuvre paysager.

Le Palais d'Été rivalise de grandeur avec la Cité Interdite, et servit de résidence estivale aux empereurs de la dynastie Qing. Considéré comme l'un des plus beaux sites de Pékin, il s'étend sur près de 290 hectares de collines, de jardins et de plans d'eau, offrant un écrin de nature d'une harmonie rare. Au fil des allées, se dévoilent palais, pavillons, temples et galeries finement décorés, qui composent un ensemble architectural d'une grande finesse. Entre art impérial et paysages soigneusement façonnés, le Palais d'Été incarne l'idéal chinois d'un refuge où se mêlent beauté, sérénité et puissance.

Dîner dans un restaurant local.

Retour à l'hôtel et nuitée.

DIMANCHE 11 OCTOBRE

BEIJING

Petit déjeuner à l'hôtel.

En matinée, visite de la place **Tian An Men**, la plus grande esplanade au monde.

Située au centre de la ville, c'est sur la célèbre Place Tian An Men que se sont déroulés les événements les plus importants comme les plus tragiques de l'histoire récente du pays. Cette place est véritablement le cœur de la ville et de sa vie politique.

Ensuite, découverte de **la cité interdite**, le plus vaste ensemble de palais impériaux jamais érigés.

Elle est ainsi nommée parce que, pendant cinq siècles, rares furent ceux qui purent y pénétrer. Protégée par des douves surplombées de remparts, la Cité Interdite couvre un territoire de 70 hectares et servit de résidence d'hiver aux dynasties impériales Ming et Qing. Les édifices actuels datent pour la plupart du 18^e siècle.

Dejeuner chez l'habitant.

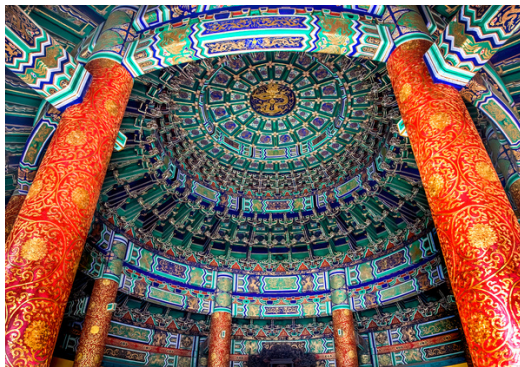
Dans l'après-midi, balade en **Tricycle dans les vieux quartiers des Hutongs**.

Au sud de l'ancienne ville tartare s'étendait la ville extérieure, un dédale de hutongs, ces ruelles étroites où vivaient les habitants chinois relégués par les Mandchous. Les maisons basses, les portes modestes et la vie simple - eau chaude plutôt que thé, sandales plutôt que bottes - donnaient à ces quartiers une atmosphère populaire et animée. Malgré leur modestie, les hutongs attiraient fonctionnaires et marchands en quête d'évasion : théâtres, maisons de thé, restaurants de spécialités, bazars et bains publics formaient un monde vivant et coloré. À proximité, la rue Liulichang offrait antiquités, calligraphies et objets d'art derrière des façades soigneusement restaurées.

Balade dans le **parc Beihai** pour terminer cette journée riche en découvertes.

Dîner à l'hôtel et nuitée.





LUNDI 12 OCTOBRE

BEIJING PINGYAO

Petit déjeuner à l'hôtel.

En matinée, visite du magnifique **temple du ciel**, un sanctuaire impérial dédié à l'harmonie entre Terre et Ciel.

Perfection architecturale de la dynastie Ming, il est le symbole de la ville mais aussi le plus grand ensemble d'édifices monastiques de Chine. Erigé en 1420, il a été conçu selon les principes usuels de la cosmogonie chinoise.

Déjeuner dans un restaurant local.

Ensuite, transfert à la gare et embarquement à bord du train en direction de **Pingyao**.

*La ville, jouissant d'une histoire de plus de 4.000 ans, présente une image animée de la vie culturelle, sociale, économique et religieuse du peuple Han il y a environ 600 à 1000 ans. Elle n'a subi que peu de changements depuis la dynastie Ming et a été inscrite en 1997 au **patrimoine mondial de l'UNESCO** grâce à ses hauts remparts qui entourent la ville, ses rues bien préservées, ses magasins, ses temples et ses logements résidentiels construits durant les dynasties des Ming et des Qing.*

Arrivée à Pingyao en fin de journée.

Dîner. Installation et nuit à l'hôtel **Shanxi Merchant Mansion 4*** (2 nuits).

MARDI 13 OCTOBRE

PINGYAO

Petit déjeuner à l'hôtel.

Le matin, visite du **temple Shuanglin Si**, un trésor sculpté au coeur de Pingyao.

Le temple date de la dynastie des Wei du nord, mais les bâtiments actuels ont été construits sous les Ming et les Qing. Il présente de nombreuses statues en argile datant des Song, Yuan, Ming et Qing.

Ensuite, visite de la **Muraille de Pingyao**, un ensemble fortifié remarquablement conservé.

*Érigée ou étendue en 1370 sous le règne de l'empereur Hongwu, cette imposante enceinte de briques, bâtie autour d'un noyau de terre damée, s'étire sur près de 6,4 kilomètres et s'élève entre 6 et 10 mètres de hauteur. Aujourd'hui, la parfaite conservation de ses remparts et de son tissu urbain lui vaut une place de choix au **Patrimoine mondial de l'UNESCO**, faisant de Pingyao un témoignage exceptionnel de la Chine impériale.*

Déjeuner dans un restaurant local.

Dans l'après-midi, découverte de la **vieille ville de Pingyao**.

*La visite débute par l'**ancien gouvernement du comté**, l'un des yamen les mieux préservés de Chine. Ses six cours successives, dominées par la tour Daxian de 1346, dévoilent salles d'audience, quartiers officiels, prisons et espaces militaires. Des reconstitutions vivantes y font revivre la justice impériale avec une précision saisissante.*

*À proximité, le **temple confucéen**, fondé sous les Tang et reconstruit en 1163, offre une atmosphère plus savante. Sa salle Dacheng, rare structure en bois de la dynastie Jin, témoigne d'une élégance architecturale exceptionnelle. Le musée des examens impériaux expose notamment le précieux rouleau du champion, symbole du prestige intellectuel d'autrefois.*

*Le parcours se poursuit au **Temple du Dieu de la Ville**, remarquable ensemble taoïste conçu selon une disposition unique de « temple dans le temple ». Il réunit le dieu de la ville, le Dieu de la Richesse et le Seigneur du Poêle, dans un complexe de 7 300 m² aux sculptures vernissées et aux bâtiments cérémoniels parfaitement conservés.*

*Enfin, le **Temple Qingxu**, fondé sous les Tang et remanié au fil des dynasties, abrite aujourd'hui un musée complet présentant calligraphies, peintures, inscriptions et artefacts populaires. Son axe architectural limpide, la salle du Dragon et du Tigre et le palais Chunyang conservent la sobriété et la pureté des structures en bois anciennes.*

Dîner dans un restaurant local.

Nuitée à l'hôtel.





MERCREDI 14 OCTOBRE

PINGYAO XI'AN

Petit déjeuner à l'hôtel.

Continuation pour la visite de la **Banque de Rishengchang**, le premier bureau de change chinois resté presque tel quel.

Au cœur de l'ancienne cité de Pingyao se trouve la Banque de Rishengchang, considérée comme le premier bureau de change de Chine. Fondée en 1823, elle a conservé une grande partie de son apparence d'origine : on y découvre encore le bureau des comptes, le bureau des crédits, des caisses alignées, ainsi que des bouliers et des registres comptables patinés par le temps. Installé dans une élégante demeure traditionnelle mêlant bois et briques, l'ensemble architectural s'organise autour de trois cours successives, réparties sur deux étages finement sculptés. Les comptoirs d'accueil occupent les côtés de la première cour, tandis que les opérations de change se déroulaient dans les trois bâtiments de la seconde cour, témoignant de l'activité intense qui animait autrefois cette institution pionnière.

Ensuite, visite de la **maison des Escortes**.

Installée sur l'ancien site des bureaux des escortes des dynasties Ming et Qing, la Maison des Escortes retrace l'âge d'or des marchands du Shanxi et l'univers fascinant des convois armés qui sécurisaient l'argent et les marchandises à travers le pays. On y découvre voitures d'escorte, armes, registres, règles de route et tout l'appareil logistique de ces missions périlleuses. Le parcours met en lumière l'histoire du maître escorte Tongxing Gong, figure légendaire qui inspira le récit "Voir Pingyao à nouveau", et rappelle le rôle pionnier du premier bureau d'escorte du Nord de la Chine dans le développement de ce système de protection unique.

Déjeuner dans un restaurant local.

Dans l'après-midi, transfert à la gare et embarquement à bord du train direction Xi'an.

Arrivée à **Xi'an** en fin d'après-midi.

*La ville, jouissant d'une histoire de plus de 4.000 ans, présente une image animée de la vie culturelle, sociale, économique et religieuse du peuple Han il y a environ 600 à 1000 ans. Elle n'a subi que peu de changements depuis la dynastie Ming et a été inscrite en 1997 au **patrimoine mondial de l'UNESCO** grâce à ses hauts remparts qui entourent la ville, ses rues bien préservées, ses magasins, ses temples et ses logements résidentiels construits durant les dynasties des Ming et des Qing.*

Dîner dans un restaurant local.

Installation et nuitée à l'hôtel **Sofitel Xi'an On Renmin Square 5*** (2 nuits).

JEUDI 15 OCTOBRE

XI'AN

Petit déjeuner à l'hôtel.

En matinée, visite de la **Petite Pagode de l'Oie Sauvage** construite en forme de pavillon, d'un style simple et délicat avec d'agréables jardins.

La Petite Pagode de l'Oie Sauvage a été construite en brique dans le but de protéger les stupas rapportés des voyages en Inde via la Route de la Soie. Dans la tradition chinoise, les temples conservaient ces textes sacrés mais, étant bien trop souvent victimes d'incendies, la pagode en brique prit cette vocation protectrice.

Déjeuner dans un restaurant local.

Départ pour la visite de ce qui est, sans conteste, une des découvertes archéologiques majeures du 20^e siècle : **l'Armée enterrée des soldats de terre cuite.**

C'est en 1974 que des paysans qui creusaient un puits mirent au jour ce patrimoine inestimable : une armée en terre cuite de 6.000 statues individuelles, grandeur nature, de guerriers, de chars et de chevaux, vieille de 2.000 ans et dans un incroyable état de conservation. Chaque statue, modelée avec un soin remarquable, possède des traits et des postures uniques, révélant l'extraordinaire savoir-faire des artisans de l'époque. Ensemble, ces rangées silencieuses offrent un témoignage saisissant de la puissance impériale et de l'ambition monumentale qui marquèrent la naissance de la Chine unifiée.

Dîner dans un restaurant local.

Spectacle de danses et de chants traditionnels au Palais des Tangs.

Nuitée à l'hôtel.





VENDREDI 16 OCTOBRE

XI'AN ✈️ GUILIN

Petit déjeuner à l'hôtel.

En matinée, petit tour dans le centre-ville et visite de **la tour du tambour de la cloche**.

Ensuite, découverte du **quartier musulman** dont le caractère a su être préservé, et visite de la **Grande Mosquée**, l'une des deux plus grandes et plus anciennes de Chine.

Elle fut fondée sous les Tang en 732, mais les bâtiments actuels sont, pour les plus anciens, du 14^e siècle. Ses nombreux bâtiments en bois se distinguent par le style, un mélange d'architectures traditionnelles chinoises et islamique. Les éléments traditionnels comme le minaret, la salle des prières et le mirhab qui indique la direction de la Mecque sont d'inspiration musulmane. La salle de prières principale n'est ouverte qu'aux musulmans. Par contre, les toitures recourbées, les arcs et les pavillons sont de style chinois. Avec ses cours intérieures, la mosquée ressemble plutôt à un temple chinois.

Déjeuner dans un restaurant local.

Transfert à l'aéroport et envol pour **Guilin**.

Ses célèbres paysages de collines karstiques en forme de pain de sucre ont inspiré peintres et poètes depuis l'Antiquité chinoise. Sa nature exceptionnelle faite de forêts luxuriantes, rivières serpentantes, grottes profondes, rizières,... ainsi que la brume très fréquente qui l'enveloppe, lui confèrent un grand pouvoir de séduction.

Dîner. Installation et nuit à l'hôtel **Sheraton Guilin 5*** (2 nuits).

SAMEDI 17 OCTOBRE

GUILIN – YANGSHUO – GUILIN

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour une **croisière inoubliable sur la rivière Li Jiang**, au cœur de paysages féeriques.

Déjeuner à bord.

Arrêt à **Yangshuo**, promenade libre dans le village.

Yangshuo séduit par son atmosphère plus intime et son charme rural, niché au cœur d'un paysage qui semble tout droit sorti d'une peinture traditionnelle. Une fois arrivé, l'ambiance change : ruelles animées, petites échoppes, cafés ouverts sur la rue et marchés colorés composent un décor vivant, tandis que les reliefs karstiques encerclent la ville comme un amphithéâtre naturel. À quelques pas du centre, les chemins qui longent la rivière Yulong mènent à des villages paisibles, des ponts anciens et des rizières où le temps paraît suspendu. Entre douceur de vivre, nature omniprésente et scènes de campagne authentiques, Yangshuo offre une parenthèse apaisante après la croisière, tout en révélant une autre facette de la région.

Retour à Guilin et dîner.

Nuit à l'hôtel.

DIMANCHE 18 OCTOBRE

GUILIN ✈️ SHANGHAI – SUZHOU

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert à l'aéroport et envol pour Shanghai.

Une fois arrivés à Shanghai, transfert vers la ville de **Suzhou**.

Déjeuner dans un restaurant local.

Dans l'après-midi, visite des **jardins du maître des filets**, un chef-d'œuvre d'élégance intime à Suzhou.

*Considéré comme l'un des jardins classiques les plus raffinés de Suzhou, le jardin du Maître des Filets séduit par son atmosphère intime et la subtilité de sa composition. À l'origine, le concept du jardin aurait été inspiré par l'humble vie d'un pêcheur, d'où son premier nom, "La Retraite du Pêcheur". Depuis 1997, les jardins classiques de Suzhou sont inscrits au **patrimoine mondial de l'UNESCO**.*

Dîner et nuit à l'hôtel **Artyzen Habitat Suzhou 4*** (1 nuit).





LUNDI 19 OCTOBRE

SUZHOU – TONGLI – SHANGHAI

Petit déjeuner à l'hôtel.

En matinée, départ pour **Tongli**, surnommée la Venise de l'Orient. Visite des **maisons-musées de Tongli**, du village et de ses **canaux** suivie d'une **balade en gondole**.

Située à 27 km au sud-ouest de Suzhou, la ville possède un admirable réseau de lacs et de canaux bordés de maisons souvent mieux conservées qu'à Suzhou, car moins touchées par les conflits. Elle abrite également un très beau jardin construit sur l'eau.

Retour vers **Shanghai**, déjeuner dans un restaurant local.

Shanghai incarne la Chine la plus moderne, où gratte-ciel étincelants et quartiers historiques cohabitent dans une énergie vibrante. Le long du Bund, les façades néoclassiques rappellent l'époque des concessions étrangères, tandis qu'en face, Pudong dresse ses tours futuristes comme un manifeste de renouveau. Dans les ruelles ombragées de l'ancienne concession française, platanes, cafés et boutiques composent une atmosphère plus intime, presque européenne. Entre traditions préservées, effervescence urbaine et audace architecturale, Shanghai dévoile un visage multiple, résolument tourné vers l'avenir.

Dîner dans un restaurant local.

Soirée spectacle d'acrobaties, la spécialité de la ville.

Nuitée à l'hôtel **Boutique SSAW 4*** (2 nuits)

MARDI 20 OCTOBRE

SHANGHAI

Petit déjeuner à l'hôtel.

Découverte d'un des rares temples bouddhiques de Shanghai, le **Temple du Bouddha de Jade**.

Le Temple du Bouddha de Jade est l'un des sanctuaires les plus emblématiques de Shanghai. Fondé à la fin du 19^e siècle pour abriter deux statues de Bouddha en jade blanc rapportées de Birmanie, il séduit par son atmosphère sereine et son architecture traditionnelle au cœur de la ville moderne. Dans les pavillons parfumés d'encens, les fidèles viennent se recueillir devant ces œuvres délicates, dont l'une représente un Bouddha assis finement sculpté, véritable trésor du temple. Entre spiritualité, art raffiné et calme inattendu, ce lieu offre une parenthèse paisible loin de l'effervescence urbaine.

Ensuite, visite du surprenant **Jardin du Mandarin Yu**, exemple célèbre de jardin Ming.

Le jardin du Mandarin Yu est l'un des plus beaux exemples de l'art paysager de la dynastie Ming. Créé au 16^e siècle, il déploie un enchevêtrement harmonieux de pavillons, étangs, rochers sculptés et passerelles sinueuses, composés comme autant de scènes poétiques. Chaque recoin semble pensé pour offrir une perspective différente, mêlant intimité, élégance et symbolisme. Au cœur de l'effervescence de Shanghai, ce jardin raffiné demeure un havre de calme, fidèle à l'esthétique délicate qui a fait la renommée des jardins classiques chinois.

Déjeuner dans un restaurant local.

Dans l'après-midi, promenade dans la **vieille ville de Shanghai**.

Au cœur de Shanghai, la vieille ville dévoile un dédale de ruelles animées, de temples séculaires et d'échoppes traditionnelles où flotte encore l'âme de la cité d'autrefois. Entre maisons aux toits courbés, marchés parfumés et petites places ombragées, ce quartier préserve une atmosphère authentique, loin du rythme effréné des gratte-ciel voisins. Ce fragment de Shanghai historique offre une immersion vivante dans la culture populaire chinoise, entre héritage, couleurs et scènes de vie quotidienne.

Ensuite, temps libre dans la rue **Nankin**.

Depuis 1999, un kilomètre de Nanjing Lu est entièrement réservé aux piétons. Le bitume y a laissé place à un granite brillant, conçu pour rendre la promenade plus agréable. Au centre de l'avenue s'étend le "Square du Siècle", animé par une fontaine, un imposant trépied en bronze et un écran géant. La plupart des activités commerciales et culturelles s'y concentrent, faisant de cette artère l'un des lieux les plus vivants de Shanghai.

Dîner d'adieu.

Nuit à l'hôtel.





MERCREDI 21 OCTOBRE

SHANGHAI

Petit déjeuner à l'hôtel.

En matinée, visite du fabuleux **musée de Shanghai**, dont l'architecture ultramoderne évoque un ancien vaisseau chinois.

Le musée de Shanghai est l'un des plus beaux musées de Chine, réputé pour la richesse et l'élégance de ses collections. Installé sur la vaste place du Peuple, il présente un parcours raffiné à travers des millénaires de civilisation chinoise : bronzes rituels, céramiques impériales, calligraphies délicates, sculptures bouddhiques et meubles en bois précieux des dynasties Ming et Qing. L'architecture du bâtiment, inspirée d'un ancien chaudron en bronze, annonce déjà l'importance accordée à l'esthétique et à l'harmonie.

Déjeuner dans un restaurant local.

Départ en **ferry sur la Rivière Huangpu** pour le quartier moderne de **Pudong**. Découverte du quartier et montée à la **Shanghai tower**, la deuxième plus haute tour du monde.

La Shanghai Tower, inaugurée en 2015 et conçue par Gensler, s'élève en spirale à 632 m, faisant d'elle la plus haute tour de Chine et l'icône du quartier financier de Lujiazui. Avec ses 126 étages et son architecture pensée pour l'efficacité énergétique, le confort humain et la résilience structurelle, elle incarne l'ambition d'une Shanghai tournée vers l'innovation, la durabilité et une modernité assumée.

Dîner dans un restaurant local.

Ensuite, direction la gare pour prendre le **maglev**, un train à sustentation magnétique reliant la ville à l'aéroport de Pudong en quelques minutes, en flottant au-dessus des rails et en atteignant des vitesses parmi les plus rapides au monde.

Quelques chambres seront mises à disposition dans un hôtel proche de l'aéroport pour vous permettre de vous rafraîchir.

JEUDI 22 OCTOBRE

SHANGHAI ✈️ BRUXELLES

Dans la nuit, départ de Shanghai à destination de Bruxelles-Zaventem avec un **vol direct** à bord de la compagnie aérienne Hainan Airlines.

– FIN DE VOTRE SEJOUR –

HEBERGEMENTS

GRAND MERCURE BEIJING CENTRAL 4*

NOMBRE DE NUITEES : 3

Hôtel moderne et chaleureux, le Grand Mercure Beijing Central offre un confort soigné au cœur de Pékin. À proximité immédiate de la Cité Interdite et de la place Tian An Men, il constitue une adresse pratique et élégante pour découvrir les sites emblématiques de la capitale.



SHANXI MERCHANT MANSION 4*

NOMBRE DE NUITEES : 2

Hôtel traditionnel au cœur de Pingyao, le Shanxi Merchant Mansion allie charme historique et confort moderne. Installé dans une demeure ancienne aux cours intérieures élégantes, il offre une atmosphère authentique à deux pas des ruelles classées à l'UNESCO.



SOFITEL XI'AN ON RENMIN SQUARE 5*

NOMBRE DE NUITEES : 2

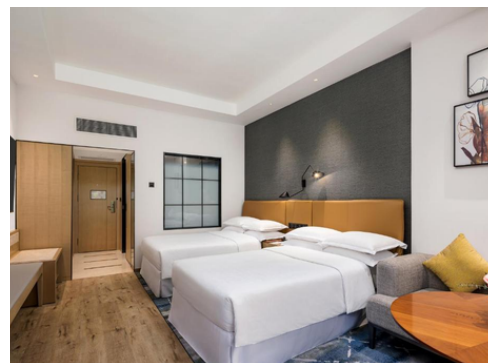
Hôtel raffiné au cœur de Xi'an, le Sofitel Xi'an on Renmin Square offre un confort haut de gamme dans une atmosphère élégante. À proximité des remparts et des principaux sites historiques, il constitue une adresse idéale pour découvrir la ville dans un cadre moderne et soigné.



SHERATON GUILIN HOTEL 4*

NOMBRE DE NUITEES : 2

Hôtel confortable au bord de la rivière Li, le Sheraton Guilin Hotel offre des chambres modernes dans une atmosphère paisible. À quelques pas des quais et du centre animé de Guilin, il constitue une adresse pratique et élégante pour explorer les paysages emblématiques de la région.

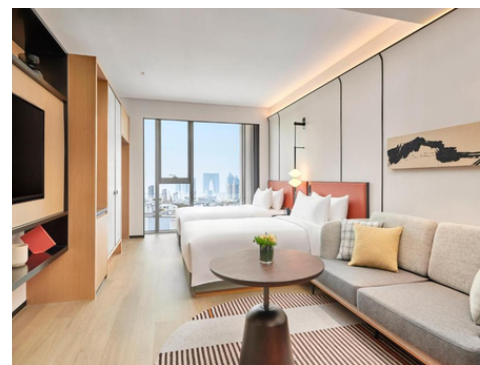


HEBERGEMENTS

ARTYZEN HABITAT SUZHOU 4*

NOMBRE DE NUITEES : 1

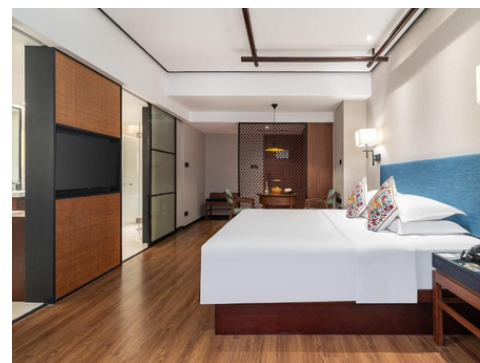
Hôtel contemporain et lumineux, l'Artyzen Habitat Suzhou propose un cadre moderne inspiré de l'esthétique locale. Situé près des canaux et des quartiers culturels de la ville, il offre un séjour confortable et élégant pour découvrir Suzhou dans une ambiance créative et apaisante.



SSAW BOUTIQUE HOTEL 4*

NOMBRE DE NUITEES : 2

Hôtel boutique au style contemporain, le SSAW Boutique Hotel propose un cadre élégant et chaleureux. Ses chambres confortables et son atmosphère soignée en font une adresse pratique et raffinée pour un séjour agréable.



REMARQUES IMPORTANTES

Pour participer à ce voyage (pour les citoyens de nationalité belge, pour les autres nationalités, veuillez contacter votre ambassade) vous devez être en possession d'un passeport en cours de validité.

Aucune vaccination n'est obligatoire pour participer à ce voyage. N'hésitez cependant pas à contacter votre médecin pour connaître ses éventuelles recommandations particulières.

Certaines visites se font à pied et demandent donc une aisance de mobilité.

L'ordre des visites pourrait être modifié si besoin et adapté en fonction des normes en vigueur au moment du voyage pour le bon déroulement de celui-ci, en fonction des restrictions éventuelles, des conseils du guide, des modifications des compagnies aériennes (vols internationaux et domestiques), des aléas du trafic, etc.

Les photos sont présentées à titre illustratif et sont non contractuelles.

LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 10 PARTICIPANTS

☐ PRESTO JUSQU'AU 31/05	PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE :	5.495 €
☐ A PARTIR DU 01/06	PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE :	5.795 €
☐ LE SUPPLEMENT SINGLE :	995 €	

CE PRIX COMPREND

- ✎ Les vols internationaux **directs** au départ de Bruxelles en classe économique avec la compagnie aérienne Hainan Airlines
- ✎ Les vols domestiques en classe économique tels que mentionnés au programme
- ✎ Les taxes d'aéroport (sous réserve de modifications, à ce jour 393€)
- ✎ Les trajets en train le 12/10 et 14/10
- ✎ Les transferts en véhicules climatisés
- ✎ Le logement et les petits déjeuners dans les hôtels mentionnés ou similaires
- ✎ La pension complète (restaurants locaux et hôtels – eau comprise)
- ✎ Toutes les visites et excursions mentionnées au programme
- ✎ Les services de guides locaux parlant français dans chaque ville
- ✎ L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles par La Libre / Preference
- ✎ La prime du Fonds de Garantie
- ✎ La TVA d'application

CE PRIX NE COMPREND PAS

- ✎ Les boissons (hors eau), les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✎ Les assurances
- ✎ Les droits de photos et de vidéo sur les sites

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date 10/03/2026.

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT:

LA CHINE MILLÉNAIRE, DE BEIJING À SHANGHAI

LA LIBRE ÉVASION - DU 8 AU 22 OCTOBRE 2026

Je, soussigné (e),

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ LOCALITE : _____

TELEPHONE : _____ GSM 1 : _____ GSM 2 : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 1) : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 2) : _____

RESERVE _____ PLACE (S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____ PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE PASSEPORT : _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

DONNEES PASSAGER N°2 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____ PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE PASSEPORT : _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

TYPE DE CHAMBRE: ☐ DOUBLE (1 LIT) ☐ TWIN (2 LITS) ☐ DOUBLE (à partager) ☐ SINGLE

LE PRIX*

☐ PRESTO JUSQU'AU 31/05 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : 5.495 €

☐ A PARTIR DU 01/06 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : 5.795 €

☐ LE SUPPLEMENT SINGLE : 995 €

*Taxes d'aéroport incluses - sous réserve de modification par la compagnie aérienne

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT :

LA CHINE MILLÉNAIRE, DE BEIJING À SHANGHAI

LA LIBRE ÉVASION — DU 8 AU 22 OCTOBRE 2026

OPTION : ASSURANCE (XPLORASSUR)

☐ JE SOUHAITE SOUSCRIRE A L'ASSURANCE :

- ☐ **ANNULATION (hors Covid)**
Prime de 4% sur l'ensemble de mon dossier
- ☐ **MULTIRISQUE ÉPIDÉMIES** (annulation + bagages + assistance rapatriement + épidémies dont Covid)
Prime de 5,76% sur l'ensemble de mon dossier
- ☐ **ASSISTANCE PLUS** (bagages + assistance rapatriement)
Prime de 2% sur l'ensemble de mon dossier
- ☐ **COMPLÉMENTAIRE CARTE BANCAIRE*** (annulation + bagages + assistance rapatriement)
Prime de 2,90% sur l'ensemble de mon dossier
- *UNIQUEMENT VALABLE POUR LES CARTES GOLD MASTERCARD ET VISA PREMIER, DÉLIVRÉES PAR UNE BANQUE BELGE, FRANÇAISE OU SUISSE. TOUT AUTRE TYPE DE CARTE BANCAIRE EST EXCLU.

☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PAIEMENT

UN ACOMPTE DE 30% est payable à la réservation.

Si vous souscrivez à l'assurance, merci de bien vouloir ajouter le montant total de la prime d'assurance aux 30% d'acompte.

Le solde du dossier est payable au plus tard pour le : **8 septembre 2026**

Compte bancaire KBC au nom de Travel Team Consult And Representative SA

IBAN : BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

REFERENCE : Chine - D.4020

En cas de paiement par carte de crédit, seules les cartes VISA et MASTERCARD sont acceptées.

Par la présente, je souscris un contrat de voyage à forfait selon les conditions particulières de vente de Travel Team Consult & Représentative S.A. (ci-joint) et selon les conditions générales de vente de la commission de litiges voyages à forfait (disponible à la demande avec le formulaire d'information standard B).

En cas de souscription à l'assurance, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du contrat.

J'autorise Preference - Travel Team consult & représentative S.A. à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé des différents produits ou promotions par email et/ou par poste.

Fait à _____, le _____

SIGNATURE POUR ACCORD :

A renvoyer chez :

Preference - Travel Team (Lic. A 1652)
Rue des Francs 79, boîte 4 - 1040 Bruxelles
Lundi au vendredi : 9h - 17h (sur rendez-vous)
Tel : 02/647 30 00
info@preference.be | www.preference.be

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT: INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®
www.gfg.be

01/07/2018

Lic Cat A 1652



Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : INDIVIDUEL CONFORT Belgique N°5800

Mutuaide

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

INDIVIDUEL CONFORT Belgique est un contrat d'assurance destiné aux voyageurs dont l'objet est de couvrir les Assurés à l'occasion et au cours de leur voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

L'assuré peut être couvert par l'une ou plusieurs des garanties suivantes selon la formule souscrite.

FORMULE « ANNULATION » :

✓ ANNULATION DE VOYAGE

Jusqu'à 20 000 € par personne

- Annulation maladie grave, accident corporel grave ou décès
- Annulation tout sauf
- Annulation toutes causes

FORMULE « ASSISTANCE PLUS » :

✓ BAGAGES

Jusqu'à 1 500 € par personne

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement
- Frais médicaux
- Retour prématuré
- Prolongation du séjour
- Frais de recherche et de secours

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

Jusqu'à 15 000 € par personne et 100 000 € par événement

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

« Décès » Jusqu'à 15 000 € par personne

FORMULES « MULTIRISQUE » ET « COMPLEMENTAIRE CARTE BANCAIRE » :

✓ ANNULATION DE VOYAGE

✓ BAGAGES

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

FORMULE « MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE » :

✓ Ensemble des garanties de la Formule « MULTIRISQUE »

✓ ANNULATION DE VOYAGE

- Annulation pour maladie grave suite à épidémie ou pandémie
- Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire de départ suite à prise de température
- Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement (y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou une pandémie)
- Téléconsultation avant départ
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Retour impossible
- Prise en charge d'un forfait téléphonique
- Valise de secours
- Garanties assistance complémentaire aux personnes en cas d'épidémie ou de pandémie



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur de voyage
- ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, actes de terrorisme, insurrections, mouvements populaires, rixes
- ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- ✗ Sauf dérogation : un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la Loi N°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- ! Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- ! Les conséquences des états alcooliques et la consommation de drogues, de toute substance stupéfiante mentionnée au Code de la Santé Publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin,
- ! Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédant la demande d'assistance.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation,
- ! Pour la garantie « Annulation de voyage », pour toute souscription postérieure à la date d'inscription au voyage, un délai de carence de 4 jours sera applicable à compter de la date de souscription du contrat.
- ! Pour les garanties Responsabilité civile à l'étranger et Individuelle Accident, l'assuré doit être domicilié en Europe ou Suisse.



Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier.



Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre

- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.

- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



Quand et comment effectuer les paiements ?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.